

# RESUME DU PROSPECTUS



**Mis à la disposition du public à l'occasion de l'émission et de l'admission aux négociations sur Euronext à Paris d'obligations indexées sur la performance de Euronext® CDP Environnement Eurozone EW Decrement 5% d'un montant total de 100.000.000 d'euros et venant à échéance le 15 juillet 2030**

**Code ISIN FR0013499829**

**Sérénité Juin 2020**

Le prospectus a été approuvé le 30 avril 2020 sous le numéro n°20-173 par l'Autorité des marchés financiers (l'AMF), en sa qualité d'autorité compétente pour l'application des dispositions du règlement (UE) n°2017/1129.

## RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

<i>Section A – Introduction et avertissements</i>	
<b>Nom et codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (ISIN)</b>	Obligations à capital non garanti à l'échéance indexées sur l'indice Euronext® CDP Environnement Eurozone EW Decrement 5% (les <b>Obligations</b> ). Le code ISIN des Obligations est : FR0013499829. Le code commun des Obligations est : 214507030.
<b>Identité et coordonnées de l'émetteur</b>	Crédit Mutuel Arkéa (l' <b>Émetteur</b> ) Le siège social de l'Émetteur est situé 1, rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon, France. L'Identifiant d'Entité Juridique ( <i>Legal Entity Identifier</i> (LEI)) de l'Émetteur est 96950041VJ1QP0B69903.
<b>Identité et coordonnées des offreurs</b>	Les offreurs sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arkéa Direct Bank (Fortunéo) (LEI - 969500EYUH381IUM2589), dont le siège social est situé Tour Ariane – 5, place de la Pyramide, 92088 Paris La Défense ;</li> <li>- Federal Finance (Arkéa Banque Privée) (LEI - 969500ZO0UK0ACQQHO98), dont le siège social est situé 1, allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon ;</li> <li>- Suravenir (LEI - 969500RUV6XRD41QXE73), dont le siège social est situé au 232, rue du Général Paulet, 29200 Brest ; et</li> <li>- les caisses locales affiliées aux fédérations (i) du Crédit Mutuel de Bretagne, dont le siège social est situé au 1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon et (ii) du Sud-Ouest, dont le siège social est situé avenue Antoine Becquerel, 33608 Pessac.</li> </ul>
<b>Identité et coordonnées de l'autorité compétente approuvant le prospectus</b>	Autorité des Marchés Financiers (l' <b>Autorité Compétente</b> ) 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 France Tél. : 01 53 45 60 00
<b>Date d'approbation du prospectus</b>	L'Autorité Compétente a apposé le numéro d'approbation n°20-173 en date du 30 avril 2020 sur le présent Prospectus.
<b>Avertissement général relatif au résumé</b>	Ce présent résumé doit être lu comme une introduction au présent Prospectus. Toute décision d'investir dans les Obligations doit être fondée sur un examen de l'intégralité du Prospectus par l'investisseur. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le présent Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon le droit national, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.  Une responsabilité civile n'incombe qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, que pour autant que le contenu du résumé est trompeur, inexact ou incohérent, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus ou qu'il ne fournisse pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans les Obligations.  Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.
<i>Section B – Informations Clés sur l'Émetteur</i>	
<b>Qui est l'émetteur des valeurs mobilières ?</b>	
<b>Siège social/ Forme juridique/ Législation/ Pays</b>	Le siège social de l'Émetteur est situé 1, rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon, France. L'Émetteur est une société anonyme coopérative de crédit à capital variable de droit français, immatriculée en France. Elle est régie par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération ;</li> </ul>

<b>d'immatriculation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les articles L. 231-1 à L. 231-8 du Code de commerce sur le capital variable ;</li> <li>– les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales ;</li> <li>– les dispositions du Code monétaire et financier relatives à l'activité et au contrôle des établissements de crédit ;</li> <li>– les articles L. 512-55 à L. 512-59 du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au Crédit Mutuel ; et</li> <li>– les dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur.</li> </ul>																																														
<b>Principales activités</b>	<p>Fabricant et distributeur, Crédit Mutuel Arkéa, banque de détail, est en mesure de proposer à ses clients, qu'ils soient particuliers, entreprises, associations ou collectivités, une gamme complète de produits et services bancaires, financiers, patrimoniaux, d'assurance. Par ailleurs, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa (le groupe Crédit Mutuel Arkéa réunit, au jour de l'approbation du Prospectus, le Crédit Mutuel Arkéa, les réseaux de Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest ainsi que ses filiales, ci-après le <b>Groupe Crédit Mutuel Arkéa</b>) présente notamment la particularité de développer des services bancaires en marque blanche à destination d'autres établissements financiers et de paiement.</p> <p>Entreprise mutualiste et coopérative, le Crédit Mutuel Arkéa n'est pas coté en bourse. Il appartient à ses sociétaires qui sont à la fois actionnaires et clients. Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa, qui conjugue solidarité financière et croissance durable, met ainsi sa performance au service du financement de l'économie réelle, de l'autonomie et des projets de ses 4,7 millions de clients au 31 décembre 2019.</p>																																														
<b>Principaux actionnaires</b>	<p>Le capital de Crédit Mutuel Arkéa est détenu par les caisses locales des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Aucune des caisses locales des fédérations ne détient plus de 5% du capital de Crédit Mutuel Arkéa.</p> <p>Les organes de gouvernance de la fédération et de la caisse régionale du Crédit Mutuel Massif Central ont approuvé le 29 juin 2018 le processus de convergence vers la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel.</p> <p>Le 5 septembre 2019, Crédit Mutuel Arkéa a signé, avec la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et la Fédération du Crédit Mutuel Massif Central, un protocole d'accord visant à définir les modalités de la séparation de la fédération du Crédit Mutuel Massif Central intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2020. A l'exception de ce protocole d'accord, il n'existe pas d'accord susceptible d'entraîner un changement du contrôle de l'Émetteur.</p>																																														
<b>Identité des principaux dirigeants</b>	<p>A la date du présent Prospectus, les mandataires sociaux de l'Émetteur sont les suivants :</p> <table border="1" data-bbox="331 1209 1401 1366"> <thead> <tr> <th>Nom et fonction</th> <th>Fin du mandat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hélène BERNICOT Directrice générale</td> <td>Indéterminée</td> </tr> <tr> <td>Anne LE GOFF Directrice générale déléguée</td> <td>Indéterminée</td> </tr> </tbody> </table> <p>A la date du présent Prospectus, la composition du conseil d'administration de l'Émetteur est la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="331 1433 1401 2022"> <thead> <tr> <th>Nom et fonction</th> <th>Fin du mandat</th> <th>Nom et fonction</th> <th>Fin du mandat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jean-Pierre DENIS Président du Conseil d'administration</td> <td>2021</td> <td>Marie-Thérèse GROUSSARD Administratrice</td> <td>2020</td> </tr> <tr> <td>CHRISTIAN TOUZALIN Vice-Président du Conseil d'administration</td> <td>2021</td> <td>Monique HUET Administratrice indépendante</td> <td>2020</td> </tr> <tr> <td>Thierry BOUGEARD Administrateur</td> <td>2020</td> <td>Anne-Gaëlle LE BAIL Administratrice</td> <td>2022</td> </tr> <tr> <td>FRANÇOIS CHATEL Administrateur</td> <td>2021</td> <td>Patrick LE PROVOST Administrateur</td> <td>2020</td> </tr> <tr> <td>Marta CRENN Administratrice</td> <td>2020</td> <td>Yves MAINGUET Administrateur</td> <td>2021</td> </tr> <tr> <td>Isabelle DARDE Administratrice salariée</td> <td>2020</td> <td>Luc MOAL Administrateur</td> <td>2021</td> </tr> <tr> <td>Christian DAVID Administrateur</td> <td>2022</td> <td>Christian PERON Administrateur</td> <td>2022</td> </tr> <tr> <td>Guillaume GLORIA Administrateur salarié</td> <td>2020</td> <td>Colette SENE Administratrice</td> <td>2021</td> </tr> <tr> <td>Michel GOURTAY</td> <td>2022</td> <td>Sophie VIOLLEAU</td> <td>2022</td> </tr> </tbody> </table>	Nom et fonction	Fin du mandat	Hélène BERNICOT Directrice générale	Indéterminée	Anne LE GOFF Directrice générale déléguée	Indéterminée	Nom et fonction	Fin du mandat	Nom et fonction	Fin du mandat	Jean-Pierre DENIS Président du Conseil d'administration	2021	Marie-Thérèse GROUSSARD Administratrice	2020	CHRISTIAN TOUZALIN Vice-Président du Conseil d'administration	2021	Monique HUET Administratrice indépendante	2020	Thierry BOUGEARD Administrateur	2020	Anne-Gaëlle LE BAIL Administratrice	2022	FRANÇOIS CHATEL Administrateur	2021	Patrick LE PROVOST Administrateur	2020	Marta CRENN Administratrice	2020	Yves MAINGUET Administrateur	2021	Isabelle DARDE Administratrice salariée	2020	Luc MOAL Administrateur	2021	Christian DAVID Administrateur	2022	Christian PERON Administrateur	2022	Guillaume GLORIA Administrateur salarié	2020	Colette SENE Administratrice	2021	Michel GOURTAY	2022	Sophie VIOLLEAU	2022
Nom et fonction	Fin du mandat																																														
Hélène BERNICOT Directrice générale	Indéterminée																																														
Anne LE GOFF Directrice générale déléguée	Indéterminée																																														
Nom et fonction	Fin du mandat	Nom et fonction	Fin du mandat																																												
Jean-Pierre DENIS Président du Conseil d'administration	2021	Marie-Thérèse GROUSSARD Administratrice	2020																																												
CHRISTIAN TOUZALIN Vice-Président du Conseil d'administration	2021	Monique HUET Administratrice indépendante	2020																																												
Thierry BOUGEARD Administrateur	2020	Anne-Gaëlle LE BAIL Administratrice	2022																																												
FRANÇOIS CHATEL Administrateur	2021	Patrick LE PROVOST Administrateur	2020																																												
Marta CRENN Administratrice	2020	Yves MAINGUET Administrateur	2021																																												
Isabelle DARDE Administratrice salariée	2020	Luc MOAL Administrateur	2021																																												
Christian DAVID Administrateur	2022	Christian PERON Administrateur	2022																																												
Guillaume GLORIA Administrateur salarié	2020	Colette SENE Administratrice	2021																																												
Michel GOURTAY	2022	Sophie VIOLLEAU	2022																																												

	Administrateur		Administratrice	
	Anne-Sophie GRAVE	2020	Lionel DUNET	2020
	Administratrice indépendante		Censeur	

**Identité des contrôleurs légaux des comptes**

Les responsables du contrôle des comptes sont Deloitte & Associés, 185, avenue Charles de Gaulle, BP 136 92524 Neuilly sur Seine Cedex France et Mazars, 61 Rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie, France.

**Quelles sont les informations financières clés concernant l'Émetteur ?**

**Informations financières historiques clés sélectionnées**

Compte de résultat et bilan consolidés du Groupe Crédit Mutuel Arkéa (dont le périmètre comprend (i) Crédit Mutuel Arkéa, (ii) les caisses locales affiliées au Crédit Mutuel Arkéa, (iii) les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif-Central, et (iv) l'ensemble des filiales de Crédit Mutuel Arkéa)

*Compte de résultat consolidé du Groupe Crédit Mutuel Arkéa (en milliers d'euros)*

En k€	Année	Année-1
	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'intérêts nets</b>	590 898	679 469
<b>Produits d'honoraires et de commissions nets</b>	468 074	480 241
<b>Dépréciation d'actifs financiers, nette</b>	90 883	-66 699
<b>Gains ou pertes nets sur les instruments de transaction des portefeuilles de transaction</b>	60 995	-10 633
<b>Produit net bancaire</b>	2 303 347	2 145 805
<b>Résultat net part du groupe</b>	510 737	437 288

*Bilan consolidé du Groupe Crédit Mutuel Arkéa (en milliers d'euros)*

En k€	Année	Année -1
	31/12/2019	31/12/2018
<b>Total de l'actif</b>	157 141 925	134 920 302
<b>Dettes seniors préférées et non préférées</b>	5 043 551	2 778 591
<b>Dettes subordonnées</b>	2 498 059	1 667 088

		<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	62 444 613	55 574 536	
		<b>Dettes envers la clientèle</b>	61 700 260	54 555 163	
		<b>Capitaux propres totaux</b>	7 351 679	6 707 600	
		<b>Prêts non performants (sur la base de la valeur comptable nette)/Prêts et créances)</b>	0,88%	0,97%	
		<b>Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)</b>	16,4%	17,5%	
		<b>Ratio de fonds propres total</b>	21,4%	19,8%	
		<b>Ratio de levier</b>	6,3%	6,7%	
	<p>Exception faite de l'épidémie de Covid-19 qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les activités et les résultats financiers de l'Émetteur ou du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, il n'y a eu aucun changement significatif dans la situation financière de l'Émetteur ou du Groupe Crédit Mutuel Arkéa depuis le 31 décembre 2019.</p> <p>Exception faite de l'épidémie de Covid-19 qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les activités et les résultats financiers de l'Émetteur ou du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, aucune détérioration significative n'a eu de répercussion sur les perspectives de l'Émetteur depuis le 31 décembre 2019.</p> <p>Exception faite de l'épidémie de Covid-19 qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les activités et les résultats financiers de l'Émetteur ou du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, aucun changement significatif de la performance financière du Groupe Crédit Mutuel Arkéa n'est survenu entre le 31 décembre 2019 et la date du présent résumé.</p> <p>Le ratio CET 1 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa est de 16,4 % au 31 décembre 2019 avant prise en compte de la sortie du Crédit Mutuel Massif Central du périmètre de Crédit Mutuel Arkéa (et hors déduction des engagements de paiement irrévocable au Fonds Unique de Résolution et au Système de Garantie des Dépôts dont l'impact négatif s'élève à 12 bp sur le ratio CET1 fin 2019). En janvier 2020 (i.e. post-sortie du Crédit Mutuel Massif Central), le ratio CET1 (hors engagements de paiement irrévocable au Fonds Unique de Résolution et au Système de Garantie des Dépôts) est de 16,5 %. Les fonds propres de base de catégorie 1 ou « Common Equity Tier 1 » (CET 1) sont de 6 164 millions d'euros. Ils progressent de 570 millions d'euros en 2019, principalement lié à l'intégration du résultat non distribué de l'exercice et à la collecte de parts sociales.</p>				
<b>Réserves formulées dans le rapport d'audit</b>	Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le présent Prospectus.				